



## MAIRIE DE CALLIAN

### AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° **AR 2026- 05/03** en date du 05/05/2026, Monsieur le Maire de la Commune de Callian a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la cession d'une partie du chemin rural sis au lieudit SAINT-DONAT à un tiers.

Ladite enquête se déroulera à compter du 01/06/2026 jusqu'au 16/06/2026 inclus.

Le dossier réglementaire concernant l'enquête est mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville – place de la Mairie – CALLIAN, du Lundi au Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h et le Samedi de 09h30 à 12h, ainsi que sur le site internet de la commune.

M. Daniel CONSTANS a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Il recevra le public en Mairie le :

- **Lundi 01/06/2026 de 9h à 12h ;**
- **Lundi 08/06/2026 de 9h à 12h ;**
- **Mardi 16/06/2026 de 9h à 12h ;**

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet et déposé en Mairie, ou bien transmises par email sur la boîte [urba@callian.fr](mailto:urba@callian.fr) ou enfin être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante :  
MAIRIE DE CALLIAN, Place de la Mairie 83440 CALLIAN

A l'issue de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des conclusions du Commissaire Enquêteur.